

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe aménagement-finitions

Niveau IV

Site: http://www.emploi.gouv.fr

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 1/30 |

| | SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|---|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| Γ | CEAE | RFAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 2/30 |

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| Présentation de l'évolution du Titre Professionnel | 5 |
| Contexte de l'examen du Titre Professionnel | 5 |
| Tableau des activités | 5 |
| Vue synoptique de l'emploi-type | 6 |
| Fiche emploi type | 7 |
| Fiche activité type | 11 |
| Fiche compétence professionnelle | 15 |
| Fiche des compétences transversales de l'emploi type | 24 |
| Glossaire du REAC | 27 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 3/30 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAE | RFAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 4/30 |

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

La révision en 2015 du titre professionnel Chef d'équipe aménagement-finitions présente la même configuration en deux activités types de la version antérieure du titre (arrêté du 15/04/2011). En effet, elle correspond toujours aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Le travail de réingénierie s'appuie sur l'activité de veille et l'enquête menée par le bureau d'études de l'AFPA (via le téléphone, la messagerie électronique et par les contacts directs avec des représentants d'entreprises) début 2015. L'enquête réalisée auprès d'une trentaine d'entreprises aménagement-finitions de toutes tailles et réparties sur tout le territoire national, pour confirmer notre vision de cet emploi et affiner l'analyse que nous en avions faite en définissant les activités cœur de métier et les compétences qui les composent, confirme que le titre de CEAF répond globalement aux besoins actuels des chefs d'entreprise bâtiment pour l'encadrement de leurs chantiers.

Les retours d'enquêtes démontrent que le chef d'équipe aménagement-finitions n'est pas un généraliste du secteur mais un spécialiste sur l'un des trois métiers suivants de l'aménagement-finitions :

- Plaquiste
- Peintre en bâtiment
- Façadier peintre

De plus, le Chef d'équipe aménagement-finitions est essentiellement rattaché à la production sur le terrain et prend directement en charge notamment les ouvrages de hautes technicités.

Tableau des activités

Ancien TP Chef d'équipe aménagement-finitions

Préparer la réalisation des travaux en intégrant la performance énergétique

Encadrer une équipe et gérer les interfaces techniques

Nouveau TP Chef d'équipe aménagement-finitions

Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.

Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 5/30 |

Vue synoptique de l'emploi-type

| N° Fiche AT | Activités types | N° Fiche CP | Compétences professionnelles | | |
|-------------------|--|-------------------|---|--|--|
| | | 1 | Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. | | |
| 1 | Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions. | 2 | Planifier l'intervention de l'équipe. | | |
| | | 3 | Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe. | | |
| | | | | | |
| | Encadrer une équipe et participer à la réalisation des | 4 | Encadrer son équipe | | |
| 2 | travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité. | | Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces | | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 6/30 |

FICHE EMPLOI TYPE

Chef d'équipe aménagement-finitions

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le chef d'équipe aménagement-finitions est un ouvrier hautement qualifié sur les métiers de peintre en bâtiment, de plaquisteou de façadier peintre qui en complément à ses activités de compagnon, assure le premier niveau d'encadrement des travaux réalisés par une équipe.

A cette fin, il prépare, organise, encadre, anime, conduit et contrôle les travaux d'une équipe de 2 à 8 ouvriers professionnels. Il participe à la réalisation des travaux et accomplit les tâches les plus complexes de son métier. Il prend en compte les critères liés au respect de l'environnement des bâtiments et assure la gestion des interfaces techniques avec les autres lots.

Il met en place des procédures de contrôle et d'autocontrôle, il s'informe sur la pathologie des bâtiments, veille à la bonne application des règlementations sur le tri et le stockage des déchets et effectue les tâches administratives qui lui incombent.

Au cours de ses interventions, le chef d'équipe aménagement-finitions, dans sa spécialité, est amené à suivre le déroulement tout corps d'état (TCE) du chantier, afin de relever les points et chemins critiques du planning d'intervention. Il veille à la chronologie des interventions TCE afin d'optimiser ses interventions dans sa spécialité.

Le chef d'équipe aménagement-finitions travaille sur des chantiers de construction neuve ou en réhabilitation à l'intérieur de locaux clos et couverts et à l'extérieur, en plein air pour les activités sur les facades.

Les chantiers peuvent être éloignés du siège de l'entreprise. Les horaires sont réguliers, le rythme de travail est conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais. Il peut être amené à réaliser des tâches administratives.

Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Entreprises artisanales

Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition. Entreprises de travail temporaire.

Services d'entretien de sociétés et de services publics.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Maître ouvrier ou chef d'équipe

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Néant

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Néant

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 7/30 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAE | RFAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 8/30 |

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions. Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe.

Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.

2. Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

Encadrer son équipe

Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Mettre en œuvre des modes opératoires Organiser, préparer une action Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau IV (Nomenclature de 1969)

Convention(s): Convention collective des ouvriers du bâtiment

Code(s) NSF:

233p - Conduite des travaux, métré, encadrement de chantiers de finition

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

F1604 Montage d'agencements F1606 Peinture en bâtiment F1611 Réalisation et restauration de façades

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 9/30 |

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un dossier de travaux, l'activité consiste à préparer l'intervention d'une équipe devant réaliser des travaux AF sur un chantier. Cette activité consiste à partir du dossier de chantier (plans, CCTP, planning TCE et devis) à préparer l'approvisionnement et à programmer la livraison des matériaux et du matériel, puis à ordonnancer les tâches avec les durées d'interventions en tenant compte des critères liés aux étapes des réceptions des supports. Au cours de cette étape, les critères liés au respect de la règlementation sur le développement durable et le traitement des déchets sont pris en compte.

Le but de cette activité est de rentrer dans une démarche prévisionnelle de façon à limiter les situations d'imprévus et ainsi optimiser le niveau de qualité et la production.

Le chef d'équipe AF réalise cette activité sur le chantier dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Les conditions spécifiques de mise en œuvre vont se rencontrer lors de la préparation des travaux pour les chantiers en site occupé (logement ou bureaux).

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 11/30 |

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe.

Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Organiser, préparer une action Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 12/30 |

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le chef d'équipe AF assure en complément de ses activités de compagnon hautement qualifié à sa spécialité, la conduite, l'animation, la coordination technique, le contrôle qualité et le respect des temps alloués lors de la réalisation de travaux d'une équipe de 2 à 8 ouvriers sur un chantier.

Il gère et assiste les ouvriers de l'équipe. Il participe à la réalisation des travaux et accompli les tâches les plus complexes de son métier. Il sera tenu d'anticiper en matière d'analyse et de prévention des risques, d'organiser et d'optimiser les postes de travail, de gérer des interfaces techniques avec les autres corps d'état, d'appliquer les procédures de contrôle qualité. Il assure la part administrative liée à sa fonction.

L'objectif est de constater que les travaux prévus sont réalisés dans le respect, des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS, du cadre budgétaire, des délais, des règles professionnelles, de la réglementation sur le développement durable et sur le traitement des déchets de chantier.

Le chef d'équipe AF participe à la production sur un chantier hors d'eau hors d'air à l'intérieur ou à l'extérieur. Il anime son équipe sur le lieu de production. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention. Les conditions spécifiques de mise en œuvre vont se rencontrer lors de la réalisation de travaux en site occupé où l'habitant est présent sur le lieu des travaux, ainsi que lors de travaux dans des bureaux. Le chef d'équipe AF doit être en capacité d'assurer une relation cordiale avec l'occupant, notamment sur la mise en place de protections avant d'intervenir et sur l'adaptation de l'horaire d'intervention en fonction des utilisateurs et occupants.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 13/30 |

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Encadrer son équipe Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Organiser, préparer une action Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 14/30 |

Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En phase préparatoire, sur la base du dossier chantier de sa spécialité (plans, CCTP, planning TCE, devis), et de l'état d'avancement des commandes de matériaux et matériel, le chef d'équipe AF prend en charge la gestion, l'organisation et la planification de l'approvisionnement des matériaux et du matériel de la commande à la livraison (sur le plan : réception, qualitatif, stockage, protection, distribution, tri, stockage et évacuation des déchets en vue d'un traitement adapté). Il définit la nature et la quantité des matériaux et matériel par ouvrage. Il vérifie et signale la conformité ou la non-conformité du matériel. Le résultat attendu est d'approvisionner l'équipe de pose en matériaux et matériel, au bon moment, en quantité et de qualité suffisante, dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS et de traiter les déchets dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les actions se déroulent au siège de l'entreprise ou sur les chantiers de sa spécialité. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

- Les commandes de matériaux sur le plan de la quantité, qualité et délai sont conformes au cahier des charges et permettent la réalisation des ouvrages,
- La liste, des besoins et durées d'utilisation en petit et gros matériels, est compatible avec les ouvrages à réaliser et le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.
- Le prévisionnel concernant la récupération, le stockage et l'élimination des déchets est en rapport avec la règlementation.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la composition d'un dossier d'exécution pour un lot de sa spécialité.

Connaissance des conventions et des symboles utilisés en dessin technique du bâtiment.

Connaissance de l'utilisation des outils bureautiques (intranet, tableur, logiciel de gestion du matériel...).

Connaissance du conditionnement et des caractéristiques des matériaux.

- Repérer et identifier les prestations prévues sur le dossier de l'entreprise,
- Lister (à partir des métrés d'ouvrages) les moyens à mettre en place, sur le plan des matériaux, des petits et gros matériels, en respectant les règles de sécurité, le contexte du chantier, les choix du client, les fiches techniques des fabricants,
- Décliner les dates de livraison des matériaux et les dates d'utilisation du matériel sur la base du planning contractuel.
- Préparer le mode de chargement et de déchargement du camion,
- Organiser la livraison et le déchargement des matériaux et du matériel qualitativement et quantitativement,
- Prévoir la récupération des matériaux inutilisés et l'élimination des déchets dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Appliquer les consignes, les modes opératoires, les procédures pour réaliser le travail d'approvisionnement des matériaux et du matériel de façon optimum,
- Sensibiliser le personnel sur la fragilité et le coût des matériaux et du matériel.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 15/30 |

Dans le cadre de la préparation, être capable d'écouter et de comprendre les informations transmises par les intervenants sur le projet (hiérarchiques, personnel du bureau d'étude, maître d'ouvrage...), et de poser les bonnes questions quand certains points restent à préciser.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 16/30 |

Planifier l'intervention de l'équipe.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En phase préparatoire, sur la base du dossier chantier (plans, CCTP, planning TCE, devis quantitatif, état d'avancement du chantier), le chef d'équipe AF repère et identifie les prestations prévues. Il élabore un planning des travaux par ouvrage pour l'équipe composée de 2 à 8 ouvriers ainsi que pour lui. Il précise l'ordonnancement des tâches avec les durées d'intervention en tenant compte des critères liés aux étapes de réception des supports. Il repère les points à risques du planning TCE. Le planning de sa spécialité comprend la programmation des livraisons des matériaux et du matériel. Par une planification rigoureuse et objective des travaux, le chef d'équipe AF permet une optimisation des moyens humains, matériels et conditionne ainsi une intervention efficace.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les actions se déroulent au siège de l'entreprise ou sur les chantiers. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

- Le planning d'intervention de l'équipe et de lui par ouvrage dans sa spécialité est utilisable, lisible, tient compte des autres lots, des interfaces techniques et des critères associés aux dates de réception des supports.
- Le planning intègre des dates de livraison des matériaux et d'utilisation de matériel en conformité avec les programmations des réalisations d'ouvrages. Le planning est cohérent avec les délais contractuels du planning TCE et les budgets d'heures alloués par l'entreprise pour sa spécialité.
- Les points d'alerte concernant les écarts entre le planning réalisé, le budget du nombre d'heures maind'œuvre de l'étude et la durée allouée par le pilote ou le coordinateur du chantier sont pointés, les causes sont cernées, les moyens à mettre en œuvre proposés.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers de bâtiment.

Connaissance de la convention collective des ouvriers du bâtiment.

Connaissance des calculs professionnels : Surface, conditionnement produit, rendement.

Connaissance des règles de mise en œuvre de sa spécialité.

- Appliquer les consignes, les modes opératoires, les procédures pour réaliser le travail prévisionnel maind'œuvre de façon optimum.
- Repérer et identifier les prestations prévues sur le dossier de l'entreprise,
- Cerner les points à risques du planning TCE.
- Lister les points de contrôle à réaliser sur les autres ouvrages avant d'intervenir,
- Lister les points de contrôle à opérer sur les ouvrages après l'intervention.
- Décliner les dates de livraison des ouvrages sur la base du planning contractuel,
- Utiliser le planning maille par « lots » réalisé par l'entreprise,
- Tenir compte des ratios main-d'œuvre,
- Adapter et réaliser le planning des tâches hebdomadaire de l'équipe.
- Décliner les dates d'utilisation des matériaux et du matériel.
- Comparer le total des heures avec celui du budget main-d'œuvre du dossier d'étude,
- Décliner les raisons des écarts sur la base du comparatif des heures prévues de l'étude et du planning.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 17/30 |

- Dans le cadre de la préparation, être capable d'écouter et de comprendre les informations transmises par les intervenants sur le projet (hiérarchiques, personnel du bureau d'étude, maître d'ouvrage...) et de poser les bonnes questions quand certains points restent à préciser

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 18/30 |

Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En phase préparatoire, sur la base du dossier chantier (plans, CCTP, planning TCE, devis quantitatif, état d'avancement du chantier, documents techniques), le chef d'équipe AF établit la liste des points à contrôler ou à vérifier s'ils ont déjà été contrôlés lors de la réception des supports. Ces points sont en rapport avec la règlementation de sa spécialité et TCE ainsi qu'aux attentes de qualité de finition.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les actions se déroulent au siège de l'entreprise ou sur les chantiers. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

- La liste des points à contrôler avant son intervention de celle son équipe par ouvrage pour le lot de sa spécialité est utilisable, lisible, tient compte des autres lots, des interfaces techniques.
- La liste est établie en fonction des textes professionnels de mise en œuvre, conforme aux textes professionnels (DTU, aux avis techniques...).
- La liste prend en compte les fiches « pathologie du bâtiment » établies par l'Agence Qualité Construction (AQC).
- La liste des points, ne permettant pas le début des interventions sans prise de responsabilité dans le résultat final et global, est clairement identifiée.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des DTU et de la technologie des matériaux de sa spécialité. Connaissance de l'assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils.

- Repérer et identifier les prestations, dans sa spécialité, prévues sur le dossier de l'entreprise.
- Lister les points de contrôle à réaliser sur les autres ouvrages du chantier avant d'intervenir,
- Etablir une liste exhaustive en fonction de la règlementation, du degré de finition prévu et des pathologies du bâtiment connues.
- Dans le cadre de la préparation, être capable d'écouter et de comprendre les informations transmises par les intervenants sur le projet (hiérarchiques, personnel du bureau d'étude, maître d'ouvrage...) et de poser les bonnes questions guand certains points restent à préciser.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 19/30 |

Encadrer son équipe

Description de la compétence - processus de mise en œuvre

Lors de la réalisation des travaux de sa spécialité, le chef d'équipe AF anime l'équipe de production composée de 2 à 8 ouvriers. Il donne les instructions aux ouvriers sur les modes opératoires, les techniques de mise en œuvre dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS. Il présente et transmet les réglementations d'hygiène et de sécurité ainsi que la sensibilisation au tri des déchets. Il exige un comportement professionnel, identifie les sources de conflits et gère les relations de son équipe de compagnons dans le respect de la qualité et des délais. Par la qualité et la rigueur de son animation, le chef d'équipe AF optimise les conditions de production et de réussite du chantier en respectant la conformité du cahier des charges et du planning. Il oriente les membres de son équipe en fonction de leurs compétences et des taches à réaliser.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les actions se déroulent exclusivement sur les chantiers. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

- La présentation et la description des travaux à réaliser dans la spécialité, des délais, du niveau de qualité attendu, des modes opératoires adoptés, démontrent une connaissance approfondie du dossier, elle est claire et compréhensible.
- Les instructions concernant le respect des consignes en matière de sécurité individuelles et collectives, en application du PPSPS sont claires, précises et formulées fermement.
- Les instructions concernant le respect des consignes en matière d'hygiène et sensibilisation au tri des déchets sont explicites et déterminantes.
- La description des malfaçons concernant la mise en œuvre des matériaux, les risques de sinistres associés, les conséquences sur le résultat économique et le développement durable, est claire et compréhensible.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des bases de la motivation.

Connaissance de la fonction du chef d'équipe.

Connaissance des règles de santé, d'hygiène et de sécurité sur les chantiers de bâtiment.

Connaissance de la convention collective des ouvriers du bâtiment.

- Former un ouvrier à l'application ou la mise en œuvre d'un nouveau produit,
- Former un compagnon au maniement d'un nouveau matériel.
- Faire appliquer la réglementation,
- Faire appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.
- Savoir sensibiliser l'équipe au tri des déchets.
- Accueillir un nouvel arrivant dans l'équipe,
- Créer et entretenir la motivation,
- Savoir faire participer les membres de l'équipe,
- Anticiper les sources de conflits et les gérer,
- Expliciter les consignes
- Avoir le sens du commandement, prendre des décisions de manière autonome et posséder de bonnes capacités relationnelles pour animer son équipe.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 20/30 |

- Agir, collaborer et coopérer avec les autres intervenants dans le but d'atteindre des objectifs communs.
 Organiser le cantonnement de l'équipe (local vestiaire, cantine, rangement) et afficher les informations.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 21/30 |

Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le chef d'équipe AF pilote, coordonne en permanence les activités de sa spécialité les ouvriers professionnels de son équipe. Lors de la réalisation des tâches, il adapte, les interventions de son équipe et les siennes, ainsi que le planning au quotidien en fonction des aléas techniques et organisationnels. Il met en place des procédures de contrôle qualité portant sur la bonne mise en œuvre des matériaux et le respect des consignes de finition. Il vérifie et fait corriger les erreurs, utilise les données relatives quant à la pathologie du bâtiment pour les lots de l'AF, valorise la qualité. Il anticipe les interfaces techniques avec les autres corps d'état, provoque la réception des travaux par le maître d'œuvre. Il informe son supérieur des points concernant le fonctionnement et l'avancement du chantier. Il transmet les demandes et souhaits du client à son supérieur. Il réalise l'ensemble des activités dans le cadre des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS. Le résultat attendu est de faire constater une réalisation des ouvrages conforme au cahier des charges du projet et d'obtenir un minimum de réserves lors des réceptions des travaux.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les actions se déroulent au siège de l'entreprise ou sur les chantiers. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

- Le planning d'intervention, dans sa spécialité, « quotidien » détaillé par tâche et par ouvrier de l'équipe est utilisable, lisible, et cohérent avec les interventions des autres lots. Il tient compte des interfaces techniques et des critères liés au degré de qualité de finition attendu,
- La réception des ouvrages ou supports des autres lots est conforme aux textes professionnels (DTU, avis techniques, préconisations et notices techniques fabricants),
- La mise en place des fiches de contrôle et d'autocontrôle est conforme aux textes professionnels (DTU, avis techniques, préconisations et notices techniques fabricants).
- Les solutions associées aux problèmes d'interfaces techniques sont cohérentes,
- Les techniques de mise en œuvre et les modes opératoires proposés tiennent compte des points repérés sur les fiches de pathologie du bâtiment de l'Agence Qualité construction,
- La réception des travaux de l'équipe est conforme aux textes professionnels (DTU, notices techniques fabricants) et au cahier des charges du marché,
- L'organisation du tri des déchets est conforme à la règlementation.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des DTU et de la technologie des matériaux.

Connaissance de montage/démontage et utilisation d'échafaudages.

Connaître l'assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils.

Connaître la convention collective des ouvriers du bâtiment.

- Repérer et identifier les prestations prévues sur le dossier de l'entreprise
- Cerner les points particuliers associés au degré de qualité de finition attendu
- Lister les points de contrôle à réaliser sur les autres ouvrages avant d'intervenir
- Suivre l'avancement du chantier
- Présenter le déroulement et les objectifs du chantier aux ouvriers dans sa spécialité.
- Réaliser un planning des tâches de l'équipe, dans sa spécialité, au quotidien,
- Prévoir les dates de livraison des ouvrages sur la base du planning contractuel,

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 22/30 |

- Organiser la livraison, réceptionner les matériaux et le matériel, le déchargement des matériaux le stockage du matériel et la distribution des matériaux,
- Encadrer une équipe vers un objectif commun en mobilisant les ressources à sa disposition en affectant les ouvriers à la réalisation des tâches en fonction de leur profil,
- Donner les instructions et les faire appliquer dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS,
- Mettre en place des mesures et procédures de contrôle et d'autocontrôle qualité en cours et en fin de réalisation d'ouvrage,
- Participer à la réception des supports,
- Assurer la gestion des interfaces techniques avec les corps d'état avant et pendant l'intervention,
- Contrôler l'application des mesures préventives en matière de sécurité,
- Recevoir et transmettre les demandes de modification des travaux du client à sa hiérarchie.
- Rendre compte à sa hiérarchie,
- Participer aux opérations de réception avec le client,
- Utiliser les fiches « pathologie du bâtiment » éditées par l'Agence Qualité Construction pour sa spécialité du chantier AF
- Détecter les écarts de production et les signaler,
- Diagnostiquer les incohérences de mise en œuvre des matériaux par les ouvriers de l'équipe et vérifier la conformité technique d'un ouvrage en fin d'exécution, corriger si nécessaire les irrégularités,
- Etre capable d'utiliser un ordinateur pour ouvrir des dossiers de plans et CCTP, réaliser le pointage des ouvriers,
- Suivre la récupération, le tri, l'élimination des déchets.
- Agir, collaborer et coopérer avec les autres dans le but d'atteindre des objectifs communs.
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service.
- Dans le cadre du management d'une équipe, être capable d'écouter et de comprendre les informations transmises par les intervenants sur le chantier (hiérarchiques, personnel du bureau d'étude, maître d'ouvrage, ouvriers...) et de poser les bonnes questions quand certains points restent à préciser.
- Etre capable de régler des différents et d'établir un accord entre 2 parties concernant la mise en œuvre des matériaux avec les autres corps d'état par des concessions mutuelles tout en obtenant un maximum d'avantages.
- Etre capable de gérer une situation d'accident du travail sur le chantier.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 23/30 |

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre des modes opératoires

Description de la compétence - processus de mise en œuvre

Le Chef d'équipe aménagement-finitions veille à l'application des consignes par son équipe, des modes opératoires et des procédures de mise en œuvre des matériaux, des protections collectives, des moyens d'accès à hauteur lors de la réalisation des travaux.

Il est garant de la qualité du travail de son équipe et du respect des délais impartis.

Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité (individuelles et collectives) et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Il suit des recommandations prescrites par les industriels et respecte la réglementation qui se rapporte à la mise en œuvre des matériaux utilisés dans sa spécialité.

Critères de performance

Les modes opératoires relèvent de méthodes d'exécution exploitables par une équipe de l'aménagementfinitions.

La planification journalière des tâches élémentaires d'une méthode d'exécution est fonction des savoirfaire de l'équipe de l'aménagement-finitions et des travaux à réaliser.

La traduction des documents issus des modes opératoires sous forme de croquis ou de directives facilitent la compréhension de l'équipe afin de respecter les exigences de mise en œuvre.

Les mesures et contrôles de l'avancement des travaux sont conformes au découpage des tâches élémentaires.

Les documents de restitution et de mesure de résultat fournis pour améliorer la performance des modes opératoires en vue d'un transfert technologique intra-entreprise sont de bonne qualité.

La tenue des documents de restitution et de mesure de résultat par le chef d'équipe sont conformes aux objectifs de qualité définis par l'entreprise.

La mise en place des protections collectives est conforme aux prescriptions décrites par les fabricants. Les procédures de coffrage et d'assemblage d'éléments sont respectées.

Organiser, préparer une action

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, le chef d'équipe analyse les documents d'exécution des travaux à réaliser afin d'élaborer des documents d'ordonnancement, des croquis de détails, des méthodes d'exécution et d'organisation des interventions.

Avant toute intervention, le Chef d'équipe aménagement -finition analyse la situation de travail pour alerter son hiérarchique si nécessaire (manque de matériaux et/ou matériaux, situation à risque,..).

Le Chef d'équipe aménagement-finition organise son travail en fonction des matériaux et des matériels mis à disposition qui induisent une organisation adaptée du travail.

Critères de performance

Les documents de préparation pour organiser la réalisation des différents travaux sont conformes aux spécifications de qualité.

Les documents de préparation et d'organisation d'équipe répondent aux objectifs de production définis par le supérieur hiérarchique et facilitent l'exécution et le positionnement des ouvriers.

Les objectifs journaliers individuels sont atteints.

L'organisation du poste de travail est rationnelle et ne crée pas de nuisances ou de perturbation dans le processus de travail.

Le poste de travail respecte les règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 24/30 |

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Les risques professionnels sont ceux des chantiers du bâtiment : l'activité peut se dérouler à l'extérieur des bâtiments et la réalisation peut subir les aléas atmosphériques avec des conditions climatiques parfois dures, travaux en hauteur, exposition aux poussières et à certains produits toxiques...

Le chef d'équipe aménagement-finition applique et fait respecter les règles d'hygiène, sécurité et de protection de la santé au travail lors de la mise en place du chantier en participant à la mise en œuvre des protections collectives et tout au long de celui-ci en portant les équipements de protection individuelle. Il respecte et fait respecter les consignes d'utilisation des produits prescrites par les fabricants. Il respecte et fait respecter les procédures de tri sélectif des déchets du chantier mises en place par l'entreprise.

Au cours de ses interventions, le chef d'équipe aménagement-finitions ventile ou fait ventiler les locaux, porte et fait porter les EPI adaptés, s'assure que les matériels utilisés sont conformes,...

Critères de performance

Les principes de gestes et postures sont mis en pratique.

Les activités sont réalisées dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

L'accès et l'utilisation des échafaudages sont respectés.

Les équipements de protection individuels sont portés et adaptés à la tâche.

Le rangement et le nettoyage est assuré en cours et en fin de journée.

Le tri sélectif est respecté.

L'environnement est sécurisé et assure la protection des personnes et des biens.

L'utilisation du matériel et la mise en œuvre des matériaux respectent des mesures du PPSPS.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 25/30 |

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 27/30 |

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| CEAF | REAC | TP-00506 | 04 | 17/06/2016 | 16/06/2016 | 28/30 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

